

L'ETENDARD

2^{ÈME} ANNEE.

EDITION SPECIALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.—24 JUIN 1884.

No. 117

St. Jean-Baptiste

PATRON DES CANADIENS-FRANÇAIS.

De Grandes et Glorieuses Destinées attendent le peuple Canadien!

CETTE opinion, si souvent exprimée, si universellement entretenue, a pour base des faits de la plus haute importance.

A la lecture de notre histoire, il devient manifeste que la Providence a chargé le petit peuple Canadien-Français de remplir en Amérique un rôle analogue à celui rempli durant tant de siècles en Europe, même en Asie et en Afrique par sa vieille mère-patrie.

C'est un Pape qui, le premier, a prononcé le "Gesta Dei per Francos."

LES ŒUVRES DE DIEU ACCOMPLIES PAR LES FRANCS !!!

Et cette sublime mission accomplie a mérité, à la France, suivant l'auguste témoignage de la Papauté, le nom à jamais glorieux de première nation catholique du monde; le titre sublime de:

"FILLE AINÉE DE L'ÉGLISE!"

Or, à l'égal, sinon au-dessus de toutes les marques sans cesse signalées, de notre sublime mission; aux faits remarquables de:

La pureté exceptionnelle de notre race et la noblesse de notre origine,

La piété, l'esprit apostolique des fondateurs du Canada,

L'héroïsme chevaleresque de nos ancêtres,

La conservation extraordinaire, vraiment Providentielle de notre foi, de notre langue, de notre nationalité,

La découverte de plus de la moitié de ce continent et la prise de possession qu'en ont faite nos hardis découvreurs, au nom de Dieu, pour le Christ-Roi! dans le but d'y faire triompher la Sainte Eglise de Dieu!

Le sang de nos martyrs et de nos héros, semence essentiellement féconde de chrétiens et de patriotes,

Les guerres de géants soutenues, les victoires étonnantes remportées par une petite poignée de modestes colons,

La force de reproduction incroyable de notre race,

La partie la plus importante de cette mission déjà accomplie: nous avons couvert le continent de mille groupes catholiques, d'églises, d'écoles, d'institutions de bienfaisance, surtout de missionnaires, et de Sœurs de charité;

A tous ces hauts faits, disons-nous, il faut ajouter: 1o. Celui que Dieu nous a donné, avec St. Joseph et la Ste. Famille, St. Jean-Baptiste comme patron populaire des Canadiens-français;

2o. Celui des nombreuses et frappantes analogies qui existent entre la vie du petit peuple Canadien, et la vie de celui qu'un Dieu lui-même a appelé: "LE PLUS GRAND DES ENFANTS DES HOMMES."

II.

De même que Jean Baptiste, pauvre, austère, humble entre tous, vivant dans le désert, et persécuté par le pouvoir royal, a été, au seuil du christianisme "le précurseur" du Christ-Roi "la voix retentissant dans le désert, le pionnier de l'homme-Dieu";

De même, le peuple Canadien-Acadien, devenu un; peuple conquis, longtemps persécuté, longtemps méprisé; le peuple Canadien entouré de nationalités grandes par le génie des affaires, aux industries prospères, aux succès matériels étonnants, aux richesses fabuleuses, au faste extravagant; le peuple Canadien resté relativement pauvre au milieu de l'opulence de ses voisins; le peuple Canadien, nation de modestes cultivateurs et de simples artisans, infatigable aux plus rudes labeurs, peuple aux mœurs austères, aux frugals repas, portant des habits d'étoffes grossières; peuple religieux, "franc et sans dol," peuple de patriotes dévoués, d'héroïques soldats, a été, dès l'inauguration du royaume de Dieu en Amérique, le précurseur du Christ, le pionnier de la croix et de la civilisation!

Il a été la voix retentissant dans les forêts et les déserts de l'Amérique, préparant partout la voie au Seigneur! Il a été, il est encore le Baptiste, poursuivant sa mission par la régénération baptismale que préparent ses Sœurs de Charité, qu'opèrent ses missionnaires! donnant ainsi des enfants à l'Eglise et des frères au Divin régénérateur des sociétés! versant sur le front de légions de néophytes, non l'eau du Jourdain, comme Jean-Baptiste, mais l'eau de nos fleuves géants! Car ces fleuves, Dieu les a faits comme le Jourdain, pour baptiser les millions de chrétiens que baptise le petit peuple "chargé d'accomplir les œuvres de Dieu."—"Gesta Dei per Francos."

III.

Mais les sublimes enseignements qui découlent de l'histoire de notre Saint patron sont là pour rappeler au peuple Canadien, que cette mission grandiose, il ne la continuera, qu'à la condition d'en être digne. Ce n'est pas seulement pour les privilèges exceptionnels dont il fut l'objet dès le sein de sa mère, que

Jean-Baptiste a été proclamé par la bouche même du Divin Rédempteur "le plus grand des enfants des hommes." Son exceptionnelle couronne, il dut la mériter par des vertus exceptionnelles.

Le peuple Canadien ne sera grand, ne sera fort, n'accomplira ses destinées sur ce continent, que s'il sait, comme Jean-Baptiste, préparer avant tout le règne de Dieu! que s'il sait pratiquer la vertu, la sobriété, l'austérité des mœurs! que s'il résiste au faste, à l'envie, à la luxure, à la dissipation, à l'usage du confort et des jouissances de la vie!

Comprendra-t-il que la vraie grandeur de son pays, c'est surtout dans la vie rude du laboureur et de l'ouvrier, dans le travail dur du colon, dans la solitude de la forêt qu'il doit aller chercher?

Comprendra-t-il que les grandes missions ne s'accomplissent que dans les angoisses de l'épreuve et dans la douleur du sacrifice?

Où! que le sacrifice se consomme au milieu du désert, au fond du cloître, au pied de l'autel, sur le champ de bataille, dans la persécution allant jusqu'à la mort; ou bien qu'il s'opère dans le sentier ordinaire, mais toujours épineux des devoirs du plus modeste état de vie; que ce soit l'ouvrier de la pensée, ou le travailleur suant sous le lourd fardeau du travail manuel qui se l'impose; seules les actions fécondées par le sacrifice chrétien, réalisent les choses réellement grandes.

IV.

Jean Baptiste, dont la voix austère retentissait dans le désert, pour annoncer le règne de Dieu et en préparer la venue; Jean-Baptiste dont la tunique grossière était tissée de poil de chameau, et qui ne se nourrissait que de légumes, de sauterelles et de fruits sauvages; Jean Baptiste pratiquant le jeûne et prêchant la pénitence, n'était pourtant pas un homme obscur, sans autorité dans le monde. A la voix de Jean, le roi tremblait sur son trône et le vice frémissait de rage. Le monde officiel du temps était ligé contre lui et dépenait bien de la haine, bien du mensonge, bien du venin pour le combattre; il redoutait plus que la foudre l'influence de sa parole et l'autorité de ses enseignements. C'est un Saint! mais un Saint mal commode! devait dire les prudents, les habiles et les hauts personnages du temps!

Où, mal commode! C'est surtout ce que trouvaient et le Roi Hérode, et l'incestueuse Hérodias! et la danseuse Hérodiane. Ils ont dû lui reprocher bien amèrement de troubler la paix! Ce fut à tel point que le roi lui fit trancher la tête!

Oh! alors, on n'y allait pas par les voies de la haute diplomatie! La disgrâce, la calomnie, la persécution n'étaient que de piètres moyens dont on ne se contentait pas pour mettre à la raison les Saints mal commodes!

Jean-Baptiste, après avoir encouru les haines du vice, et subi la prison, paya du martyr sa constance inébranlable dans le devoir, son attachement invincible aux principes du vrai et à l'observance de la loi de Dieu. Son "non licet" fut immuable comme le "non possumus" de Pie IX, et de Léon XIII.

Le peuple Canadien comprendra-t-il cet enseignement de son patron? Enseignement que les Papes lui ont apporté à travers dix-huit siècles et demi d'orages, de persécutions, de combats, de martyrs!

S'il le comprend, il faut qu'il le pratique, car là et là seulement, est le gage certain de sa grandeur et de sa prospérité.

V.

Jean-Baptiste fut grand par ses actions, par ses vertus, par une vie d'austérité, de labeur, de mortifications! par une existence qui est, en quelque sorte, la synthèse de dix-huit siècles de christianisme.

Est-il besoin d'ajouter qu'il fut incomparablement grand par la noblesse de son origine et les liens de parenté qui l'unissaient à l'Homme-Dieu? Fils d'Elizabeth et de Zacharie, de la maison royale de David, il était cousin de Notre-Seigneur. Que faudrait-il dire de plus?! Comment pourrions-nous chercher à faire briller quelques rayons de gloire terrestre sur une existence environnée déjà, et même toute pénétrée de l'éblouissante splendeur, de l'éternelle gloire de la divinité!

VI.

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques renseignements touchant les saintes reliques du Précurseur.

Où est le tombeau de St. Jean-Baptiste? c'est ce qui, croyons-nous, n'est guère connue au Canada.

Nous allons donner à cette question une réponse qui, nous l'espérons, aura pour le plus grand nombre de nos compatriotes le mérite de la nouveauté.

Le tombeau de St. Jean-Baptiste, renfermant le corps du Saint Patron des Canadiens français, est dans la crypte de la principale chapelle latérale de la cathédrale San Lorenzo, à Gènes.

Ainsi, la ville de Gènes, déjà si intéressante pour tout enfant du continent américain, comme patrie de l'immortel Christophe Colomb, doit être particulièrement chère aux Canadiens-français, comme renfermant les restes bénis de St. Jean-Baptiste. Seul le corps du Saint est dans ce tombeau. Quant à sa tête,

après être demeurée, un temps immémorial, dans celle des églises du vocable de St. Silvestre qui se trouve sur la place St. Silvestre à Rome, rue "Delle Convertite" à quelque cent pas à peine du Corso, elle a été transportée au Vatican, lors de la prise de Rome par les Piémontais, en 1870. On a cru devoir la mettre en sûreté sous la garde immédiate du Pape, pour la soustraire plus sûrement à l'atteinte de ces barbares du 19^e siècle, que l'on nommait les garibaldiens.

Ces renseignements peuvent, au premier abord, ne pas paraître avoir le mérite de la nouveauté, vu qu'ils sont mentionnés, partiellement du moins, dans plusieurs guides de voyage.

Et pourtant, nous n'avons pas encore pu rencontrer un seul canadien qui ait voyagé en Europe et qui nous ait dit avoir visité le tombeau de Saint Jean-Baptiste.

VII.

C'est par hasard qu'en 1881, nous avons eu ce bonheur. Un dimanche du mois d'août, nous venions d'entendre la messe à la cathédrale de San Lorenzo. Cette basilique n'avait en pour nous rien d'absolument imposant. L'extérieur, en marbre blanc et noir superposé en assises alternatives, n'offre non plus rien de très remarquable, vu surtout la profusion extraordinaire des marbres les plus riches et des décorations qui existent dans les églises d'Italie.

Nous avions cependant remarqué en passant l'une des chapelles latérales de gauche, qui est beaucoup plus grande que toutes les autres, et spécialement beaucoup plus richement décorée.

Nous étions sorti de la cathédrale, lorsqu'un homme arriva jusqu'à nous en courant, et nous demanda, en excellent français, si nous n'aimerions pas à visiter le tombeau de St. Jean-Baptiste. N'ayant jamais entendu dire qu'il fût à Gènes, nous crûmes à une mystification; ou quelque un probablement qui ayant appris qu'il avait devant lui un canadien-français et sachant que St. Jean-Baptiste est notre patron, voulait faire à nos dépens l'une de ces petites exploitations si communes dans les lieux historiques de l'Europe. Nous acceptâmes cependant. Il nous conduisit à la chapelle que nous avions déjà remarquée; et alors seulement nous eûmes l'occasion d'en apprécier toute la richesse et toute la beauté.

Elle est très-spacieuse, et séparée de la nef principale par une riche colonnade en marbre. Entre les colonnes sont suspendues neuf lampes énormes en argent massif. Tout l'intérieur de la chapelle, recouvert des marbres les plus précieux de couleurs variées, est en outre orné de belles peintures à fresque représentant les traits les plus saillants de la vie de St. Jean-Baptiste, tels que la visite de la Très-Sainte Vierge à Sainte Elizabeth, St. Jean-Baptiste et l'enfant Jésus, St. Jean prêchant dans le désert, le baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain, la tête de St. Jean-Baptiste présentée à Hérodiane, etc.

Après que nous eûmes admiré à loisir ces objets d'art, notre guide nous conduisit derrière l'autel où, après avoir ouvert une énorme grille en fer bronzé et avoir allumé un flambeau, il nous fit descendre les degrés en marbre conduisant à la crypte.

Directement au-dessous du maître-autel de la chapelle, se trouve un sarcophage en marbre blanc. Sur le couvercle et les parois latérales, sont sculptées quelques-unes des scènes de la vie du Précurseur, les mêmes à peu près que celles représentées par les fresques de la chapelle. Le style de ce tombeau et le caractère des sculptures qui l'ornent, démontrent à n'en pouvoir douter, que ce tombeau a été fait antérieurement au douzième siècle. Remonte-t-il aux premiers âges chrétiens? ou bien, appartient-il à l'époque des croisades? C'est ce dont nous n'avons pu nous assurer.

VIII.

Je demandai à mon guide comment il se faisait que le tombeau de St. Jean-Baptiste fût à Gènes. Il me répondit qu'à l'une des croisades, les Gênois marchèrent à la délivrance des Saints Lieux formant un corps distinct, comme plusieurs des autres nations chrétiennes. Qu'après la conquête de la Judée et la prise de Jérusalem, les chrétiens se divisèrent les dépouilles, et les précieuses reliques trouvées en Terre-Sainte. Aux Gênois échut, dit-on, comme l'une des parts les plus précieuses du butin et comme témoignage spécial de leur bravoure, le tombeau et le corps de St. Jean-Baptiste, moins la tête cependant qui fut adjugée à la capitale du monde chrétien.

Nous fimes subséquemment, à Rome, quelques recherches pour élucider ce fait d'un si haut intérêt pour nous. Mais à part du fait signalé par une vieille encyclopédie italienne, que le corps de St. Jean-Baptiste est à Gènes, dans l'une des chapelles latérales de "San Lorenzo," nous n'avons pu découvrir aucune donnée de quelque importance.

Notre guide nous avait raconté que les Gênois ayant apporté de Terre Sainte le corps du saint, cette chapelle St. Jean-Baptiste fut construite spécialement pour le recevoir. De fait, la construction de la cathédrale San Lorenzo date de cette époque.

Nos recherches à Rome n'ont été, du reste, que très superficielles. Nous extrayons d'un guide abrégé

de l'Italie à l'article: Gènes, les quelques détails suivants touchant le tombeau St. Jean-Baptiste:

"Cathédrale San Lorenzo
"Belle chapelle, St. Jean-Baptiste, deuxième à gauche: Châsse de 1438, où l'on prétend que sont les restes de St. Jean-Baptiste."

IX.

En arrivant à Rome, nous avons voulu voir la précieuse relique de l'église St. Silvestre. Les guides de Rome que nous avons vus ne font du sujet qui nous occupe, que la mention suivante: "Chiesa di San Silvestro "in capite" "Eglise de St. Silvestre "in capite."

"Cette église est surnommée in capite, pour la distinction d'une autre dédiée au même St. Pontific, et parce qu'on y conserve la tête de St. Jean-Baptiste. On la croit construite dès l'an 201."

Nous avons prié le desservant de bien vouloir nous faire voir la tête du grand St. Jean-Baptiste. Il nous a répondu que, depuis 1870, son église était privée de ce précieux dépôt, le Souverain Pontife, Pie IX, l'ayant fait transporter au Vatican pour le soustraire aux Piémontais.

A plusieurs reprises, nous avons exprimé à des personnalités considérables du Vatican, notre désir de vénérer la tête du Patron des Canadiens-Français. Mais tous ont paru même ignorer le fait qu'elle fût au Vatican.

X.

Voilà quelques détails fort incomplets, que nous donnons au meilleur de notre mémoire, et qui ne nous semblent pas hors de propos, dans la circonstance actuelle.

N'ayant pris alors aucune note, nous ne voulons pas même garantir l'exactitude absolue des détails ci-dessus. Ce sont des souvenirs vivaces, mais qui déjà remontent à trois ans.

Pourront-ils aider d'autres recherches plus complètes? C'est là notre désir. Car, il nous semble que rien de ce qui concerne le Saint Précurseur, notre patron, ne saurait nous être indifférent.

XI.

C'est aussi le lieu, ce nous semble, de rappeler que, dans l'admirable monument que la France catholique élève, aujourd'hui, au prix de tant de millions, comme EGLISE DU VEU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, pour expier les impiétés, les blasphèmes et les apostasies de la France voltairienne révolutionnaire, il y a une chapelle à nous consacrée, et spécialement dédiée à St. Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français.

Qu'avons-nous fait pour son érection?

Quelle est, jusqu'à présent, notre part de souscriptions à ce monument national par excellence?

Nous pourrions faire la même question, et au sujet de l'ornementation et de l'entretien de l'une des 14 Stations qui indiquent le Chemin de la Croix, parcouru à Jérusalem par le Rédempteur du monde, et au sujet du tableau de St. Jean-Baptiste, destiné à orner la Ste Grotte de Bethléem.

Des témoignages éloquentes de notre foi ne devraient-ils pas proclamer bien haut, dans tous ces lieux sacrés, le dévouement catholique des Canadiens-Français?

XII.

Nous applaudissons de tout cœur à l'idée patriotique de bâtir, à titre de monument national, un somptueux édifice comme lieu de réunion pour nos compatriotes. Mais il nous semble que l'œuvre ne sera complète que lorsque nous aurons élevé à St. Jean-Baptiste une basilique vraiment digne de lui.

Voyez les monuments grandioses que tant de peuples ont élevés à leurs saints de prédilection: et St. Pierre du Vatican, et St. Paul Hors les Murs, et St. Louis des Français, et St. Jacques de Compostelle, et St. Antoine des Portugais, et St. Janvier de Naples, et St. Marc de Venise, et St. Ambroise de Milan, et St. Rémi de Rheims, et cent églises monumentales à Notre-Dame protectrice spéciale de la France, etc., etc. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas une basilique de St. Jean-Baptiste?

Il arrivera sans doute un jour où l'auguste voix du Pontife Suprême appellera encore, vers le siège de Pierre, ses enfants du Canada pour défendre les droits imprescriptibles de la vérité, pour reconquérir le patrimoine de l'Eglise, pour combattre les combats de la justice et de la civilisation.

Eh bien! c'est notre invincible espoir qu'alors nos croisés, après s'être montrés, comme leurs aïeux, de vrais imitateurs de St. Jean-Baptiste; après avoir prodigué leur sang pour la Papauté, et rendu d'éclatants services à l'Eglise, recevront pour témoignage de leur valeur et récompense de leur dévouement chrétien, cette relique de St. Silvestre "in capite," que peut-être la Papauté a conservée pour nous.

Alors, pour déposer ce trésor inappréciable, nous ferons comme autrefois St. Louis et les Gênois: Au plus haut sommet de notre Mont Royal, nous érigerons la basilique de St. Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français, afin que nos enfants comprennent bien quel fut le patriotisme de leurs pères et surtout quel fut l'esprit chrétien de ce patriotisme.

SAINT LOUIS.

CA été, de la part de la St. Jean-Baptiste, une excellente idée que celle de résumer en quelque sorte, dans l'héroïque et sainte figure du grand Roi Louis IX, la physionomie de notre mère-patrie et les traditions d'honneur, de patriotisme et de dévouement chrétien qu'elle nous a léguées.

Le souvenir de Saint Louis évoque d'abord le souvenir de sa mère, Blanche de Castille qui, veuve et chargée, à cause du jeune âge de l'héritier royal, de la régence du royaume. Comme reine, elle sut protéger et maintenir la France contre les envahissements du dehors et les trahisons du dedans; comme mère, elle conquit l'admiration de tous les siècles à venir.

L'on ne se rappelle pas sans émotion ces énergiques paroles qu'elle aimait à répéter souvent à ses fils :

" Mon fils, je vous aime pardessus toutes les créatures ; cependant, si vous étiez malade à la mort et que vous ne pussiez guérir qu'en commettant un péché mortel, j'aimerais mieux vous laisser mourir que de vous voir offenser mortellement votre Créateur."

Ce roi, recevant avec respect de telles paroles de la bouche d'une mère aussi digne, parlait à son tour le même langage à l'héritier de son sceptre, Philippe le Hardi. Et près d'expirer, il lui dira : " Cher fils, premièrement aime Dieu de toute ton âme ; car, sans cela, nul ne peut rien valoir. Plutôt que de faire un péché mortel, laisse prendre ta vie et hacher tous tes membres. "

" Cher fils, sois toujours dévoué à l'Eglise de Rome et à notre Saint Père le Pape, et porte-lui respect et honneur comme à ton père spirituel. "

" Cher fils, je te donne toute la bénédiction qu'un père peut donner à son fils, et je demande à Notre-Seigneur Jésus-Christ la grâce qu'il soit servi et honoré par toi. "

Saint Louis léguait ainsi à son fils le programme chrétien et catholique qui avait fait naître toutes les œuvres de son règne et dont nous allons donner une brève esquisse.

I.

Louis IX, ou Saint Louis, n'avait que onze ans et demi à la mort de son père Louis VIII. Il fut sacré, trois semaines après, le premier dimanche de l'Avent, 29 novembre 1226, à Reims, par l'évêque de Soissons. Cependant, il ne gouverna pas avant l'âge de vingt ans, qui était alors l'âge de majorité pour les rois comme pour les sujets.

Il était né à Poissy, où il fit aussi sa première communion. Il signait ordinairement : " Louis de Poissy, " pour commémorer et honorer ce grand jour, le plus beau de sa vie.

Il fit ses premiers exploits militaires contre les Seigneurs du midi de la France qui avaient appelé à leur secours le Roi d'Angleterre. Il les battit si bien, eux et leurs alliés, que les Anglais demandèrent une trêve de cinq ans.

Revenu de cette expédition, le jeune monarque tomba gravement malade, et c'est au cours de cette maladie que Dieu lui fit entendre sa voix, et lui commanda de délivrer la Terre-Sainte.

Accompagné de son épouse Marguerite, et des Seigneurs de son royaume, Saint Louis alla d'abord en Egypte, vieille terre d'impérialisme, dernier et puissant refuge des Turcs. Cette expédition ne fut pas heureuse dans ses résultats. Fait prisonnier par l'ennemi, le roi se vit demander Damiette et cinq cent mille livres pour prix de sa rançon. " Damiette sera ma rançon, répondit-il, et le reste celle de mes soldats ; car je ne suis pas un homme qui se rachète à prix d'or. " L'ennemi accepta les conditions du noble souverain de France.

Revenu dans son royaume, Saint Louis s'appliqua à faire régner la paix au-dehors, et la justice au-dedans. Son triomphe était dans l'exercice de la justice. Lui-même, après avoir entendu la messe, venait en hiver au pied de son lit, et était sous un chêne de la forêt, recevoir les plaintes et juger les procès de ses sujets, écoutant tout avec patience.

" Pendant qu'il se purifiait au dedans, Paris s'entourait au dehors d'une ceinture de nouveaux couvents, citadelles de la prière et de la pauvreté. Partout s'élevèrent des hôpitaux, des léproseries, et Saint Louis bâtit les Quinze-Vingts, pour trois cents pauvres soldats qui ont eu les yeux crevés par les Sarrasins. En ces temps de ferveur, les tiers-ordres de Saint-Dominique et de Saint-François se disputaient l'héroïque mission de la charité, et les plus riches seigneurs, les plus nobles dames venaient avec les bons bourgeois se relever au lit des pauvres. "

" Pour renfermer la couronne d'épines, un clou et un morceau de la vraie croix, reçus de Constantinople, Saint Louis construisit la Sainte-Chapelle, merveille de l'art gothique. Les villes suivent cet élan, et élèvent leurs superbes cathédrales, sources séculaires de foi et de piété. " " Sous ces voûtes sonores coulent à flots la musique et la poésie. C'est le siècle du chant sacré ; on voit naître le Dies Irae, le Stabat, etc. C'est aussi le siècle d'or de la théologie, et Saint Thomas d'Aquin brille alors du plus vif éclat. "

" Mais, au milieu d'une paix douce et profonde, les choses revêtaient un triste aspect. Les instincts païens, qu'a ressuscités Mahomet, reprennent une nouvelle force au cœur même de l'Occident. L'empire français de Constantinople retombe entre les mains des Grecs, les Turcs reprennent Antioche, les Tartares chassent les missionnaires et envahissent la Russie. "

" Quoique toujours faible et malade depuis sa captivité d'Egypte, Saint Louis reprend la croix. Ses meilleurs amis le voient avec peine recommencer la guerre sainte, et très peu de Seigneurs le suivent. "

" Trahi et mal conseillé par son frère, Charles d'Anjou, qui s'était vendu aux Turcs de Palestine, il prit la route de Tunis dont le prince annonça aux croisés qu'il viendrait leur demander un baptême de sang à la tête de cent mille hommes. "

" Manquant d'eau et nourri de viande salée, les croisés souffrirent cruellement. La peste se déclara. Malgré les soins qu'il leur prodiguait, Saint Louis vit les plus braves succomber l'un après l'autre, et parmi eux son cher fils Tristan, souvenir de Damiette. Puis il tomba lui-même atteint d'une fièvre mortelle. Couché dans sa tente et paisible en face de la mort, il fit à chacun de ses enfants de touchants et solennels adieux. "

Il s'entretint surtout longuement avec son fils aîné, Philippe le Hardi, et lui dicta un testament sublime dont nous avons cité quelques extraits au début de cette étude.

Après avoir reçu le St. Viatique et l'extrême-onction, sentant sa fin prochaine, il se fit mettre sur un petit lit couvert de cendres, où, les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés au ciel, il expira sur les trois heures de l'après-midi, le lundi 25 août 1240. Il avait vécu cinquante-cinq ans, et régné près de quarante ans.

DRAPEAUX

EMBLEMES ET BANNIERES

En ces jours de fête nationale flottent partout des milliers de drapeaux aux joyeuses couleurs.

LE DRAPEAU FLEURDELYSE

La fleur de Tys a reparu. C'est même l'emblème qui prévalait dans la cavalcade et dans les armes de St Louis.

En cent endroits différents, flotte le drapeau blanc fleurdelysé.

Voici donc qu'enfin l'on consent, dans ce Canada de Montcalm, de Lévis et d'Iberville, à tirer de la poussière et de l'oubli, le vieil étendard de nos pères !

Puisqu'il en est ainsi, un mot d'explication pour le faire connaître et le signaler au respect de nos compatriotes n'est point ici hors de propos.

Ce drapeau a abrité les gloires les plus pures de notre Canada : et le champ de bataille de Montmorency, et celui des plaines d'Abraham, et le brillant fait d'armes de la Monongahéla. Il a flotté sur la Baie d'Hudson, aux mâts des vaisseaux d'Iberville et de Ville-Gagnon. Il est plus, pour nous, que tout autre emblème national : c'est le drapeau de Carillon !

Qui eut pu le croire ! Cette relique sacrée à eu parmi les hommes de notre sang des ennemis acharnés.

On a insulté, bafoué le drapeau fleurdelysé, comme on n'eut pas voulu le faire des couleurs arborées par la dernière des peuplades barbares.

Le Turc eut obtenu, pour les lugubres étendards qui ont présidé à tant de massacres de chrétiens, plus de respect que n'en a obtenu, en certain quartier, le drapeau immortalisé par nos plus grands héros.

Et pourtant, de quels honneurs ! de quel passé glorieux n'est-il pas couvert !

Les fleurs de lys d'or sur champ d'azur étaient l'écusson que St Louis avait attaché à son immortel drapeau blanc.

Portés glorieusement par le plus grand et le plus saint des héros chrétiens, il avait été, huit siècles avant que de lugubres insectes littéraires n'eussent cherché à le maculer de leur encre immonde, baptisé du baptême de l'immortalité à Taillebourg, à Saintes, à Damiette, à Mansourah !

Et depuis, les champs de gloire où il a brillé, les chevaleresques faits d'armes qui se sont accomplis sous son ombre sont si nombreux que leur simple indication formerait des volumes.

Il a été quelquefois, dira-t-on, arboré par des mains indignes de le porter ! Cela est vrai ! mais n'en a-t-il pas moins brillé d'une gloire sans mélange sur les champs de bataille du Canada ?

Si, en Europe, il a abrité quelques rejetons dégénérés de la plus illustre des races royales, s'en suit-il que nous ne devions pas l'honorer au-dessus de tous autres emblèmes, lorsqu'il a été teint du sang de nos héros, consacré par le dévouement admirable de nos pères ? Sa gloire a-t-elle jamais subi la moindre éclipse sous le ciel radieux du Canada ?

Porté par quelques mains indignes ! Oui ! Mais qu'est-ce que cela signifie ?

La feuille d'érable cesse-t-elle d'être le noble emblème d'une noble race, parceque, de temps à autre, des franc-maçons, des libres-penseurs ou des apostats par exemple en ornent impunément leur boutonnière, ou même parceque des bêtes la foule à leurs pieds ?

Ah ! la haine aveugle qui a hurlé, depuis dix ans, tant d'injures au drapeau de St Louis, n'a pas, malheureusement, été inspirée par la conduite honteuse de quelques français dégénérés ! C'est tout le contraire qui a eu lieu. Ses contempteurs l'eussent honoré, s'il n'eût été que le drapeau de certains personnages odieux.

On a vociféré, on a tenté de nos jours de déshonorer le drapeau fleurdelysé, surtout parce qu'il était arboré par le plus noble des chrétiens et le plus admirable des princes ! On a foulé aux pieds les lys, parce que Henri V était l'incarnation la plus auguste, l'idéal le plus parfait de la royauté chrétienne.

C'est le cri de rage maçonnique que, plus par ignorance peut-être que par perversité, l'on s'est passionné à répéter sur les rives du St Laurent !

La devise de la maçonnerie est composée de trois lettres : L. P. D.

Lilliu Pedibus Destrué.

FOULEZ AUX PIEDS LES LYS !

C'est cette devise que hurle la maçonnerie depuis deux siècles : Parceque les lys, c'était l'emblème de la royauté chrétienne, celle qui a porté le plus haut l'épée protégeant l'Eglise et la société chrétienne contre les attentats de la révolution. A ceux qui ignorent l'affectueuse vénération avec laquelle nous devons vénérer le glorieux témoin de tous les grands faits de notre histoire, nous rappellerons ce qu'a été ce drapeau dans les siècles passés et de quel respect, de quels hommages il a été l'objet de la part des plus nobles personnages de tous les siècles.

DRAPEAU DE CARILLON

Nous empruntons à une étude fort intéressante publiée par M. Ernest Gagnon, dans La Revue Canadienne, livraison de mars 1882, les quelques extraits suivants qui sont du plus haut intérêt :

Les étendards si variés de l'ancienne France, quelles qu'aient été leurs couleurs, leur richesse ou leur simplicité, furent, ne l'oublions pas, ceux de Tolbiac, de Cérosoles, de Bouvines, de Marignan, de Rocroi, de Lens, de Fribourg, de Fontenoy, de Fleurus, de Johannsburg, de Berg-op-Zoom ; ce furent les emblèmes qui flottaient aux mâts des vaisseaux d'Iberville et de Villegagnon, à la baie d'Hudson et sur le fleuve des Amazones, les guidons qui conduisirent tant de fois nos ancêtres à la victoire dans les vastes régions du nouveau-monde ; — et lorsque ces symboles de la patrie durent disparaître du champ de bataille, ils léguèrent au nouveau drapeau adopté par la France un immense passé de gloire qui ne sera jamais éclipsé.

M. Gagnon raconte ensuite sous quelles circonstances M. Louis G. Baillargé, de Québec, a retrouvé le Drapeau de Carillon :

Ayant lu dans une vieille chronique qu'un drapeau apporté de Carillon et suspendu à la voûte de l'église des Récollets, à Québec, avait été sauvé de l'incendie de cette église en 1796, il se mit à la recherche de ce drapeau avec une persévérance, une tenacité qui devaient être récompensées par le succès.

Le Père de Berry, supérieur des Récollets, était un des aumôniers des troupes qui combattirent sous le commandement de Montcalm. Lorsqu'il revint au monastère, après la campagne de 1758, il rapporta avec lui un drapeau troué et déchiré qui, disait-on au couvent, avait vu le feu de Carillon. Ce drapeau fut suspendu à la voûte de l'église des Récollets, la partie qui s'attachait à la hampe ou halbardade étant retenue aux extrémités par des cordes. Le 6 septembre 1796, un incendie, qui avait d'abord consumé une maison de la rue St Louis, vint réduire en cendres le couvent et l'église des Récollets. Le feu ayant pris par le clocher de l'église, le toit brûla avant le reste de l'édifice. Pendant qu'avec l'aide d'un autre frère, le Frère Louis sauvait un coffre rempli d'objets qu'il y avait jetés pêle-mêle, et comme ils traversaient la nef de l'église, le vieux drapeau, dont les attaches avaient manqué sous

l'action du feu, vint tomber à leurs pieds. Le Frère Louis le saisit en passant, et, rendu dehors, il le mit à la hâte dans le coffre. — Ce coffre, ajouta le Frère Louis, vous pouvez le voir ; il est ici, dans le grenier, avec une partie des objets qu'il contenait. Le drapeau que vous cherchez doit s'y trouver, mais dans un triste état sans doute : il y a un demi-siècle qu'il est là.

On était alors vers la mi-janvier, et il était cinq ou six heures du soir. Le bon Frère était cloué sur son siège par la paralysie ; mais son jeune interlocuteur était très ingénieux.

Une chandelle fumeuse à la main, le futur président de la société Saint Jean-Baptiste de Québec monta rapidement les degrés qui conduisaient au grenier, et il ouvrit le fameux coffre.

Le vieux meuble contenait un amas de bric-à-brac et de lambeaux informes, couverts de poussière.

M. Baillargé se mit à sortir et à secouer ces vieilleries, qui eussent effrayé un chiffonnier, avec l'ardeur d'un antiquaire, disons mieux, avec le patriotisme d'un Canadien de bonne lignée.

Son espoir ne fut pas déçu : au milieu d'objets de toutes sortes, il vit briller un morceau de soie, une fleur de lis blanche, qu'il saisit avidement ; puis tout ému, il retira des débris et déploya, dans ce réduit ignoré, le vaste et noble étendard suspendu jadis à la voûte d'une des plus belles églises de la Nouvelle-France, un des drapeaux de nos ancêtres dans l'immortelle campagne des bords du lac Champlain !

Chargé de sa précieuse relique, M. Baillargé descendit auprès du frère Louis en disant : " Voilà dix ans que je le cherche..... je l'ai enfin trouvé : le voici ! "

Puis il donne de la précieuse relique la description qui suit :

Le drapeau de Carillon est tout entier de soie, et en 1848, il paraît être d'un tissu magnifique. Le fond en est vert très pâle (il a dû être bleu ciel autrefois), avec une grande fleur de lis blanche à chaque coin. Il porte les marques du passage de deux ou trois balles et il paraît avoir été lacéré par plusieurs coups de sabre. Sur une face du tissu, au centre du drapeau, est un écusson aux armes de la France, surmonté du coq gaulois ; au revers est la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Toutes ces figures : les fleurs de lis, l'écusson et la Vierge, sont frappées ou imprimées dans la soie, — les fleurs de lis en blanc, et les autres figures en différentes couleurs, — et sont de dimensions assez grandes.

M. Jacques Viger et quelques autres, ayant exprimé l'opinion que l'image de la Vierge indiquait une bannière de confrérie et non un drapeau de régiment, ils furent invités par M. Baillargé à venir juger des choses de visu. Après avoir examiné l'écusson, puis, sur le côté et non sur le haut de l'étendard, le fourreau garni d'écailles où passait le galon qui tenait le tissu attaché à la hampe, ils durent se rendre à l'évidence, et ils ne doutèrent plus que ce ne fût là un drapeau de régiment.

L'un des incidents les plus touchants du voyage au Canada du général marquis de Charette a été sa visite au Drapeau de Carillon.

M. Gagnon la raconte comme suit dans les Nouvelles Soirées Canadiennes :

Toutes les personnes présentes restèrent un moment silencieuses ; puis l'illustre général s'exprima à peu près en ces termes :

" — Que je suis heureux de pouvoir vénérer cette relique !... Je me félicite d'être venu à Québec, où m'attendait ce grand bonheur... La vue seule de ce glorieux symbole de la France d'autrefois valait un voyage au Canada..... Vous m'avez donné, messieurs, bien des raisons de me réjouir de mon voyage dans votre beau pays, mais j'y serais venu rien que pour contempler ce noble drapeau de Carillon, ce touchant souvenir de Montcalm et de l'ancienne France. "

Le général presse alors sur ses lèvres le drapeau fleurdelysé, puis il reprend les larmes dans les yeux :

" — Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai connu les exploits extraordinaires du marquis de Montcalm. De tout ce que j'ai lu à cette époque, les faits d'armes du héros de la Nouvelle-France sont ceux qui ont le plus frappé ma jeune imagination. Je me suis enthousiasmé à ces récits..... De tels exemples ont une influence décisive sur la carrière d'un jeune homme..... Et dire que j'ai le bonheur de vénérer aujourd'hui ce drapeau, témoin de tant de vaillance et qui a abrité tant de gloire !..... Ce jour où il m'est donné de m'incliner devant la précieuse relique de Montcalm si pieusement conservée par les dames Ursulines, puis de contempler cet étendard fleurdelysé qui dit tant à mon cœur, qui parle si haut de la valeur de nos ancêtres, qui rappellent les grands œuvres de la France sur ce continent, — ce jour est certainement un des plus beaux de ma vie !..... "

L'honorable M. Pelletier prend alors la parole, et dit :

" — Je crois qu'il m'est permis de faire en ce moment ce que je n'ai jamais fait. M. Baillargé lui-même m'en saura gré, j'en suis sûr. "

Le général, madame la marquise de Charette et M. le marquis de La Rochefoucauld reçoivent alors chacun un petit fragment du drapeau de Carillon !

" — Merci ! merci ! dit le général : vous ne sauriez m'offrir un cadeau plus précieux..... Je vais en faire deux parts, l'une que je porterai toujours sur mon cœur, l'autre que je remettrai..... à qui de droit. "

" Ah ! cet étendard sera encore un jour celui de la France, j'en ai la ferme espoir. Il devra être celui de l'Eglise, car il ne faut pas séparer l'Eglise de l'Etat. C'est avec ce drapeau qu'il faudra faire la guerre à la franc-maçonnerie..... "

" Au moment de quitter Rome, à la prière même de Pie IX, nous nous sommes réunis, mes compagnons et moi, autour de notre drapeau. Nous l'avons partagé entre nous..... et nous avons promis de revenir, nous ou nos représentants, au premier appel du Souverain Pontife, et de rapporter à Rome chacun des fragments que nous emportions sur nos cœurs, pour les réunir, et marcher encore sous notre même bannière d'autrefois..... Ce fragment du drapeau pontifical que je porte toujours sur moi et ce fragment du drapeau de Carillon, je vais les unir ensemble. Ce sont des reliques dignes l'une et de l'autre : jamais je ne les séparerai !..... "

A ces touchants détails, nous ajoutons le chant de Crémazie :

CARILLON ! (CHANT DE CRÉMAZIE.)

Sur les champs refroidis jetant son manteau blanc, Décembre était venu, Voyageur solitaire, Un homme s'avancant d'un pas faible et tremblant Aux bords du lac Champlain. Sur sa figure austère Une immense douleur avait posé sa main. Gravissant lentement la route qui s'incline, De Carillon bientôt il prenait le chemin, Puis enfin s'arrêtait sur la haute colline.

Là, dans le sol glacé fixant un étendard, Il déroulait au vent les couleurs de la France ; Planant sur l'horizon, son triste et long regard Semblait trouver des lieux chrétiens de son enfance. Sombre et silencieux il pleura bien longtemps, Comme on pleure au tombeau d'une mère adorée, Puis, à l'écho sonore envoyant ses accents, Sa voix jeta le cri de son âme éplorée :

" O Carillon, je te revis encore, Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis Où dans tes murs, la trompette sonore, Pour te sauver nous avait réunis. Je viens à toi, quand mon âme succombe Et sent déjà son courage faiblir. Qui, près de toi, venant chercher ma tombe, Pour mon drapeau je viens ici mourir. "

" Mes compagnons, d'une vaine espérance Berçant encore leurs cœurs toujours français, Les yeux tournés du côté de la France, Diront souvent : reviennent-ils jamais ? L'illusion consolera leur vie ; Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir, Et sans entendre une parole amie, Pour mon drapeau je viens ici mourir. "

" Cet étendard qu'au grand jour des batailles, Noble Montcalm, tu plaças dans ma main, Cet étendard qu'aux portes de Versailles, Naguère, hélas ! je déployais en vain, Je le remets aux champs où de ta gloire Vivra toujours l'éternel souvenir, Et, dans ma tombe emportant ta mémoire, Pour mon drapeau je viens ici mourir. "

" Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée Près de Lévis moururent en soldats ! En expirant, leur âme consolée Voyait la gloire adoucir leur trépas. Vous qui dormez dans votre froide bière ; Vous que j'improle à mon dernier soupir, Réveillez-vous ! Apportant ma bannière, Sur vos tomléaux, je viens ici mourir. "

A quelques jours de là, passant sur la colline A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline, Des paysans trouvaient un cadavre glacé, Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étreinte Il pressait sur son cœur cette relique sainte, Qui nous redit encore la gloire du passé.

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête, Oh, marchant avec toi, tout un peuple s'apprête A célébrer la France, à nos cœurs attendris, Quand tu viens raconter la valeur de nos pères, Nos regards s'aventurent en brillants caractères L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme, Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux, Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes, Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes, Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée ! Héroïque bannière au naufrage échappée ! Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant Des glorieux exploits d'une race guerrière ; Et, sur les jours passés répandant ta lumière, Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères ! Voir tous les Canadiens, unis comme des frères, Comme au jour du combat se serrer près de toi ! Puisse des souvenirs la tradition sainte, En régnant dans leurs cœurs, garder de toute atteinte Et leur langue et leur foi !

1er Janvier 1858.

DRAPEAU DU SACRÉ-CŒUR

A ces patriotiques insignes du Drapeau National fleurdelysé doit être ajoutée l'image du Sacré-Cœur de Jésus. Depuis que les généraux de Sonis et Charette l'ont ajoutée à leurs drapeaux de régiments et ont accompli sous sa protection manifeste les faits d'armes extraordinaires de Patay et Loigny, il est devenu évident que l'image du Sacré-Cœur doit désormais faire partie du Drapeau National, tant de la France que du Canada.

Quant à ce point, nous y voyons, pour nous Canadiens, un devoir absolu, à nous imposé par Notre Seigneur lui-même.

Nous en trouvons la preuve aux pages 114 et 115 du rapport du congrès catholique de Québec, 1880, où nous lisons ce qui suit :

Il résulte des révélations faites par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, que, dans les desseins de Dieu, les sociétés civiles ne peuvent être sauvées que par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Cette dévotion a donc évidemment un côté politique et social bien prononcé. Voici ce que Notre-Seigneur ordonnait à sa servante le 17 juin 1689 :

" Fais savoir à son fils aîné de mon Sacré-Cœur — parlant de notre Roi, " que, comme sa naissance empressée a été obtenue par la dévotion " aux mérites de ma sainte enfance, de même, il obtiendra sa naissance " de grâce et de gloire éternelle, par la consécration qu'il fera de lui-même à mon cœur adorable qui veut triompher du sien, et par son " entremise, de celui des grands de la terre. Il veut régner dans son " palais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour " les rendre victorieuses de tous ses ennemis. "

" Or, comme dit l'abbé Bougault qui rapporte cette révélation : " La bienheureuse ne parle que du roi, parce que, dans les idées du temps, " le roi et la France ne faisaient qu'un. Le roi, c'était toutes les âmes " de la France réunies en une seule âme et vibrant à la fois. " Notre " Seigneur l'appelle " le fils aîné de mon Sacré-Cœur : titre auguste qui " rappelle ces noms glorieux que la papauté reconnaissante avait déjà " décernés à la France et à ses rois, de " nation très chrétienne et de " fils aînés de l'Eglise. "

" Eh bien ! l'on peut dire, en se plaçant au même point de vue que l'auteur : à cette date du 17 juin 1689, le Canada ne faisait qu'un avec la France et avec le roi de France, et cette divine prescription s'appliquait également à notre chère patrie. L'on peut donc dire que, le 17 juin 1689, le Dieu de l'univers, le Roi des nations a intimé au Canada : " Qu'il voulait que son Sacré-Cœur régnaît dans son palais, fut peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis. "

LES BANNIERES.

Les rois de France ont eu plusieurs bannières : La plus ancienne ressemblait au carroccio des villes italiennes ; elle consistait en une grande voile suspendue à un mat élevé que portait un char à quatre roues. Sur ce char étaient encore placés un autel, une chaise ou chape renfermant certaines reliques, entre autres celles de Saint Martin de Tours. Dix chevaliers, chargés de garder la bannière et dix trompettes qui sonnaient des fanfares, afin d'amener les troupes au combat. On plaçait ce char au milieu du corps de bataille et c'était autour de lui que se livraient les plus furieux assauts.

Cette bannière était vraisemblablement celle de l'abbaye de Saint Martin, qui appartenait à la famille des Capucins. Elle était de couleur bleue et semée de fleurs de lis.

Lorsque le comté de Vésin fut réuni à la couronne, les rois devinrent avoués de l'abbaye de Saint-Denis, et ce fut à ce titre, que en 1125, Louis VI prit la bannière de ce monastère et qu'il marcha contre l'empereur d'Allemagne Henri V. Cette bannière était la célèbre oriflamme ; elle était rouge, fendue par en bas et suspendue à une lance dorée. Les deux bannières figurèrent longtemps ensemble dans les armées françaises, mais l'oriflamme ayant disparu vers la première moitié du XIVème siècle, la bannière de Saint Martin, devenue plus portable depuis une centaine d'années, resta seule en usage. Il en fut ainsi jusqu'à l'époque de Henri IV, où elle céda la place à la cornette blanche de la maison de Bourbon.

C'est donc sous la cornette blanche de la maison de Bourbon que se sont accomplis les principaux faits d'armes des Français au Canada. C'est le vrai drapeau du Canada Français. Le drapeau tricolore, formé de la réunion des trois couleurs, bleu, couleur de la bannière de Saint Martin, blanc, couleur de la bannière royale, rouge, couleur de l'oriflamme, a été adopté comme drapeau national de la France le 17 juillet 1789, c'est-à-dire 25 ans après la cession du Canada.

Le roi Saint Louis, partant pour la première croisade, tel que le représente la Cavalcade, était allé avec toute sa cour, à l'abbaye de St. Denis, chercher l'oriflamme qui y était déposée, quand une guerre était finie. Le cri de ralliement des chevaliers de la maison du roi était : " Montjoie Saint Denis ! "

Le projet d'organisation de toutes les Sociétés St. Jean-Baptiste en une grande Société Générale.

Le Congrès National, qui doit commencer ses travaux le 24 juin courant pour ne les terminer que le 28 du même mois, a consacré exclusivement sa troisième séance, celle du 27, aux Acadiens et aux Canadiens émigrés.

C'est dans cette séance que l'Hon. Juge T. J. J. Loranger, Président de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal, exposera le plan de l'organisation d'une seule grande société générale, laquelle se composera de toutes nos Sociétés nationales, tant du Canada que de l'étranger. La forme en serait fédérative, chaque association devant conserver son autonomie et son caractère particulier.

Le centre d'unité d'action de cette grande association générale serait à Montréal, où l'on publierait un journal essentiellement consacré aux œuvres et travaux des différentes sociétés St. Jean-Baptiste, dont les colonnes ouvertes à tous les Canadiens-Français et Acadiens, ne traiteraient que des sujets intéressants l'avenir de la race française sur ce continent américain et d'où l'esprit des partis politiques serait rigoureusement banni.

On se proposerait aussi d'établir en cette ville un bureau

HOMMAGE A NOS GLOIRES NATIONALES

Fêter la patrie, c'est proclamer solennellement les principes constitutifs de sa force, de sa grandeur et de sa gloire; c'est rendre un suprême hommage à sa religion. Car la religion est l'acte par excellence de la patrie! La religion est le lien qui la rattache à Dieu.

Fêter la patrie, c'est aussi célébrer la gloire des grands hommes qui l'ont faite, qui l'ont défendue, qui l'ont servie, qui l'ont sauvée.

La Patrie n'a de force que par la pratique des vertus religieuses et sociales, publiques et privées de ses enfants.

Or, rendre hommage à la vertu des ancêtres, exalter les faits de nos grands patriotes et de nos héros, c'est créer, dans la génération actuelle, un noble désir de les imiter; c'est créer une impulsion irrésistible vers le bien.

En ce jour de la St Jean-Baptiste, rendons donc un tribut d'hommages aux grands hommes du Canada. Proclamons leurs noms! Inscrivons-les aux ordres du jour de la fête nationale. Relisons leurs exploits, inscrits au livre d'or de la Nouvelle-France.

LE PREMIER ENTRE TOUS, EST L'IMMORTEL DECOUVREUR DE NOTRE PATRIE:

JACQUES-CARTIER a découvert le Canada en 1534, et y a fait deux autres voyages, l'un en 1535 et l'autre en 1541.

Viennent ensuite:

CHAMPLAIN, qui fonda Québec en 1608.

Les Pères Récollets DENIS JAMAY, JEAN DOLBEAU, JOSEPH LE CARON, qui débarquèrent à Québec en 1615.

Les Pères Jésuites JEAN DE BREBUEUF, CHARLES LALEMANT, ENNEMOND MASSE, venus en 1625.

M. DE MONTMAGNY, chevalier de Malte, qui gouverna la colonie de 1636 à 1648.

M. DE MAISONNEUVE, qui arriva à Québec en 1641, et fonda Montréal en 1642.

La sœur MARGUERITE BOURGEOIS, arrivée en 1653, fondatrice du couvent Notre-Dame de la Congrégation.

L'abbé GABRIEL DE QUEYLUZ, venu à Montréal, à la tête de quatre séculiers, en 1657 et qui fonda le séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, en 1659.

DOLLARD qui, sous le gouvernement de M. d'Argenson, et accompagné de seize autres braves Canadiens-Français de Montréal, tint tête pendant dix jours à cinq cents Iroquois.

Mgr FRANÇOIS DE LAVAL-MONTMORENCY, arrivé à Québec, le 16 juin 1659.

Sans parler de MM. de Lauzon, d'Argenson, d'Avougar, de Mézy, de Courcelles, de La Barre, de Denonville, de Vaudreuil, de Beauharnois, de la Jonquière, Duquesne, du deuxième marquis de Vaudreuil, qui forment partie de la liste complète de nos gouverneurs français, nous devons mentionner particulièrement:

Louis de Buade, comte de Frontenac, dont la première administration (1672 à 1682) a été signalée par la construction du fort Cataracou, aujourd'hui Kingston, la découverte du MISSISSIPPI par JOLLIET et par le PÈRE MARQUETTE, les explorations de LASALLE, et l'érection de Québec en évêché, en 1674.

La deuxième administration de Frontenac dura de 1689 à 1698, et a été remarquable par les expéditions des Français dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre, le siège de Québec par l'amiral Phipps qui éprouva une défaite humiliante au combat de la Canardière, et par les exploits d'Iberville contre les Anglais à Terre-Neuve et à la Baie d'Hudson; administration sous laquelle fut aussi conclu le traité de Riswick qui donna la Baie d'Hudson à la France.

Redisons avec honneur et respect les noms de Louis Hector de CALLIÈRES (1698 à 1703), dont l'administration vit, en 1700, la fondation du Détroit par M. de LA MOTTE CADILLAC, avec 600 Canadiens et un missionnaire, et la fin des hostilités entre les Français et les Iroquois, par le traité de Montréal, en 1701.

Nous ne devons pas oublier M. le comte de GALISSONNIÈRE, administrateur, de 1747 à 1749, en remplacement du marquis de la JONQUIÈRE qui était, à cette époque, prisonnier des Anglais.

Dans sa courte administration, M. de La Galissonnière organisa la milice qu'il porta à 12,000 hommes, et fixa les limites du Canada jusqu'aux Alleghans. Le traité d'Ar-la-Chapelle fut l'événement le plus remarquable de l'année 1748; il restitua Louisbourg à la France.

Puis viennent chargés de Lauriers, entr'autres: DeBeaujeu vainqueur à la Monongahela, et Rigaud vainqueur à William Henry.

Les dernières années de la domination française virent apparaître les nobles figures de MONTCALM et de LÉVIS. L'histoire de ces héros nous rappelle la glorieuse victoire de CARILLON ou, en 1758, Montcalm, avec un peu plus de trois mille hommes, défia 20,000 Anglais. BOURLAMAQUE et le chevalier de Lévis, étaient les officiers commandant sous Montcalm. Au nombre de 3,000 hommes, se trouvaient 450 Canadiens-Français et 300 Hurons.

Les pertes du côté des Anglais ont été de 6,000 hommes.

Malheureusement, nous avons à enregistrer, dans le même temps, la perte de Louisbourg, et des forts Frontenac et Duquesne.

En 1759, les Anglais mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à plus de 60,000, presque l'équivalent de la population entière du Canada, à cette époque.

En dépit de tant d'efforts, nous pouvons nous glorifier de la victoire de Montmorency, où les 8,000 hommes de Wolfe furent repoussés par les hommes de M. de REPENTIGNY.

Aux 60,000 Anglais, M. de VAUDREUIL ne pouvait opposer que 45,000 hommes, en y comprenant les jeunes gens de 15 ans, et les vieillards de 80 ans. Nul secours ne venait plus de la France.

C'est en 1759 qu'eut lieu la première bataille d'Abraham, où les Anglais étaient deux contre un Français, 8,000 contre 4,000. Montcalm y fut blessé mortellement au plus fort de la lutte, après avoir déployé un courage héroïque. Wolfe, lui-même, trouva une mort glorieuse dans son triomphe.

Nos annales de 1760 nous rappellent la bataille de Ste Foye, où Lévis bat les Anglais, et venge l'honneur français. Lévis fait aussi le siège de Québec qui avait capitulé l'année précédente, mais l'arrivée d'une flotte anglaise le force de retraire jusqu'à Montréal.

Enfin, il fallut céder. Trois armées anglaises, dont l'effectif se montait à plus de 20,000 hommes, étaient concentrées devant Montréal. Le valeureux Lévis songea un instant à les attaquer, mais, sur l'avis de son Conseil, M. de Vaudreuil, devant des forces si imposantes, ne voulut pas laisser couler inutilement le sang et se décida à capituler.

Cette capitulation fut signée, le 8 septembre 1760.

NOS HÉROÏNES.

Nous n'avons pas eu que des héros; ceux-ci ont été secondés par de vaillantes femmes, la gloire de leur sexe et de leur race. Citons, outre celles déjà mentionnées, madame de la PELLETIERE et les nobles filles qu'elle conduisit au Canada, les Hospitalières; madame de VERCHÈRES, qui défendit contre les Iroquois un petit fort, en 1690, et sa fille qui, deux ans après, donna le même exemple de courage; madame DRUCOURT, qui tira elle-même le canon au siège de Louisbourg; madame de LA TOUR, en Acadie. Hommage surtout à la Mère Marie de l'Incarnation!

DOMINATION ANGLAISE.

Il nous reste maintenant à rendre hommage aux hommes d'Eglise, aux hommes d'épée, et aux politiques qui ont glorifié le nom canadien-français sous la domination anglaise.

Et d'abord, remercions le Clergé de ce qu'il a fait pour nous. Lorsque les nobles, lorsque les chefs français militaires et civils, quittèrent le sol canadien devenu possession anglaise, le clergé lui, resta à son poste pour consoler et pour guider nos pères.

En 1774, l'insurrection américaine éclate, et après avoir fait de vains appels au Canada, elle envoie ses troupes envahir Ticonderoga, Crown-Point, St-Jean, Chambly, Montréal et les Trois-Rivières. Sir Guy Carleton fut heureux alors d'obtenir l'appui des Canadiens et de leur Clergé. En définitive, les Américains furent repoussés.

L'acte de 1791 nous donna une nouvelle constitution, en séparant notre territoire en deux provinces: le Haut-Canada et le Bas-Canada.

Les quatre premiers orateurs de la Chambre d'Assemblée furent: l'honorable J.-A. Panet, E.-G. Chartier de Lotbinière, l'honorable L.-J. Papineau, J.-A. Vallière de St-Réal.

La constitution de 1791 dura jusqu'en 1840.

Durant cette période, les évènements et archevêques qui illustrèrent l'Eglise du Canada furent, à Québec, Nos Seigneurs Briand d'Esclips, Hubert, Denaut, mais nous devons mentionner surtout Mgr Plessis, successeur du précédent, l'une des plus grandes figures de notre histoire, et qui fut le premier archevêque de Québec, dès 1819. Durant cette même période, dès 1821, Mgr Lartigue fut nommé évêque de Montréal. Mgr Bourget lui succéda en 1840.

Sous sir George Prevost, en 1812, 1813, 1814, guerre avec les Etats-Unis. En 1812 et 1813, défaite, sur tous les points, pour les Américains.

Les noms de Châteauguay et de Salaberry appartiennent à 1813. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retraqué sur la rivière Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents volontaires canadiens, l'arrêta et l'obligea à une fuite honteuse.

L'époque inaugurée par l'acte de 1791 se termine tristement, par les troubles de 1837 et 1838.

Cette résistance fut condamnée dès le début par un mandement de Mgr Lartigue.

Ces dates font revivre le souvenir des combats de St Denis et de St Charles. Les patriotes se distinguèrent à St Denis, par une victoire remarquable, et à St Charles, par une résistance désespérée. Elles

rappellent aussi le combat de St Eustache et l'om du Dr Chénier qui y fut défilé et tué. Colborne, surnommé le "Vieux Brûlot," livra aux flammes l'église, le couvent et le village de St Eustache.

Condamnons les erreurs de ces patriotes! mais rendons justice à la pureté de leurs intentions et à leur dévouement au pays.

L'ACTE D'UNION

En 1840, Union des Deux Canadas. Elle dura jusqu'en 1867.

Durant cette période Mgr Turgeon, puis Mgr Baillargeon siègent sur le trône archi-épiscopal de Québec, et l'on voit s'élever les deux évêchés en 1852 des Trois-Rivières et St Hyacinthe, avec NN. SS. Cook et Prince pour titulaires.

C'est aussi durant cette période que l'on voit figurer avec éclat, et avec honneur pour notre race, les Lafontaine, les Taché, les Belleau, les Morin, les Parent, les Cartier, les Viger, etc. etc.

D'illustres personnages ont, au milieu de nous, porté bien haut la gloire du Canada catholique! Mais la part qu'ils prennent dans les luttes du jour nous interdit de leur rendre l'hommage qui leur est dû.

LES ZOUAVES

Dans quelques jours, Montréal verra défiler, dans ses rues, un bataillon, débris d'un régiment unique dans le monde. La guêtre blanche aux pieds, le mollet enlacoé, le képi sur l'oreille, le soldat de ce bataillon marchera, au pas, autour de son drapeau blanc doré à l'écu d'azur. Son uniforme bleu ciel, aux passements rouges, rappellera aux hommes de cœur un fait mémorable dans l'histoire. Et tous, en le voyant passer, diront: "c'est le bataillon, morbleu! des zouaves du bon Dieu!"

Le zouave! Son allure est libre, sa démarche aisée, son front serein, sa figure réjouie, à l'ombre de sa devise: "Aime Dieu et va ton chemin." Tout chez lui est du chrétien: le champ de son drapeau; les couleurs de son costume; sa démarche assurée, son regard élevé; sa loi consolante: Aimer Dieu!

Tout le monde s'en rappelle; c'était en 1868. Une auguste voix avait poussé un cri de détresse par delà des mers; un évêque, qui est aujourd'hui Ermitte, a répété sur nos plages le cri de "Dieu le veut." L'écho de nos bois, qu'ont traversés nos missionnaires, a fait retentir ce sublime mot de ralliement. La vieille foi de nos pères s'est manifestée grande et forte. Les campagnes ont répondu aux villes, et le sentiment national s'est dirigé vers la Ville Eternelle où s'est signée du sang des siens la protestation du petit fils aîné de l'Eglise.

Ah! qu'ils sont sublimes, les élan d'un peuple chrétien qui réclame les droits de l'Eglise!

Qu'il est superbe, ce mouvement d'un père, jetant dans la mêlée le plus vaillant de ses fils, pour la défense d'un principe!!

Qu'il est divin le sentiment d'une mère, dénouant ses bras du cou de son enfant, pour le pousser à la bataille!!! Aussi, en le voyant passer, là-bas, s'est-on demandé: quel est donc ce pays qui, de l'extrême Occident, envoie ses fils à la défense d'une cause?

La France a ressenti remuer dans ses entrailles son amour maternel. Elle a reconnu pour ses enfants ces croisés d'outre-mer. Elle a compris, elle fille de St. Louis, la sublimité de cette mission.

Dans tous les pays que nos cinq cents zouaves ont traversés, on s'est pressé sur leur passage, et partout, sans égard aux formalités d'usage, on leur a dit: "Allez votre chemin."

Et ils ont entouré le Vatican. Et ils se sont battus sous les regards de Pie IX, représentant du Dieu des armées. Leurs aînés avaient vaincu, un contre dix. Mais, à la voix de leur auguste capitaine, tous ont remis, un jour de bataille, l'épée dans le fourreau.

Mourir, c'est peu pour la défense d'une cause; mais il faut que cette cause soit sainte pour obéir au devoir qui commande de mettre bas les armes devant l'ennemi.

Ils sont revenus au pays le cœur bruyé et l'âme inondée d'amertume. Mais tous ceux qui comprennent le courage, ont pesé leur sacrifice, et tout homme d'honneur a compris la sublimité de leur obéissance.

Ils sont répandus aujourd'hui dans toutes les classes de la société et ils sont restés zouaves. Ils ont changé leurs armes, mais leurs combats sont les mêmes: dans la magistrature, dans la politique, dans les professions, dans l'industrie, ils combattent, sous le regard de Léon XIII, pour le triomphe de la même cause: celle du Christ et de son Vicaire. Leur devise est toujours la même: "Aime Dieu et va ton chemin!"

CHARS ALLEGORIQUES

AUX PREMIERS OCCUPANTS DU SOL

Le char est décoré de toiles peintes représentant les bords d'une rivière, avec herbes aquatiques, fragments de roc, etc. Sur le corps principal du char est construite une cabane en écorce de bouleau.

Il y a des bouchers, carquois, flèches, arcs, etc. Un peu en arrière de la cabane, supporté par deux poteaux, est un canot d'écorce avec aviron en sautoir, tomahawk, etc. Sur le devant, un groupe de sauvages, assis en rond fument le calumet.

LE CHAR DE JACQUES-CARTIER

Ce char représente Jacques-Cartier recevant de François Ier, roi de France, sa commission pour aller à la découverte du Canada. En dessous du pavillon est un casque avec visière et panache, et à l'avant deux bannières soutenues par des lances. Le roi est assis sur un trône splendide et sous un riche dais. Jacques-Cartier, ses guerriers, ses officiers et ses marins sont debout, en avant du trône. Les parties inférieures du char sont ornées de guirlandes, de fleurs et de riches draperies.

Le char est la propriété du quartier d'Hochelega.

LA GRANDE HERMINE

Bateau à grandes dimensions, avec proue et poupe aux armes de France. Les flancs sont percés de meurtrières. Il porte trois mâts, avec agrès complet et drapeau au vent. Equipage: Jacques-Cartier, officiers et matelots, en costume du temps.

Il est construit pour la paroisse St-Gabriel.

PREMIERE MAISON

Le corps principal du char représente une enceinte de palissades, au centre de laquelle s'élève une maisonnette en troncs d'arbres non équarris, percée de portes et fenêtres, avec couverture en écorce. Sur les parois extérieures sont suspendus des ustensiles de ménage, avec appareils de chasseur, sur le devant s'élève une cambuse avec crémaillère et un arbre qui indique que nous sommes dans la forêt. Les colonnes sont autour du feu.

C'est le char allégorique de la section St-Henri.

LE CHAR DE CHAMPLAIN

Ce char représente une forteresse, en souvenir de la fondation de Québec, et est orné de canons, de fusils, d'épées, etc. Le principal corps du char représente un fort, avec tours aux quatre coins, bastions, etc. Au centre du char, se trouve un pavillon avec quatre ouvertures, représentant les portes du fort. Aux quatre angles du pavillon, sont de petites tours avec meurtrières. Des bannières flottent au sommet des tours. Ce char est construit par la section Ste-Brigide.

LE CHAR DE MAISONNEUVE

Ce char porte quelques personnes représentant les fondateurs de Ville-Marie, maintenant Montréal, habillées dans le costume de l'époque. L'avant du char représente la tour de la vieille église paroissiale de Montréal et à l'arrière sont élevés, sur des arceaux, des tourelles avec un petit portique, et la colonne centrale porte l'inscription: "Ville-Marie." Le tout est décoré de drapeaux et de bannières. Ce char est la propriété de la paroisse St-Vincent-de-Paul.

LE CHAR DE DOLLARD

Ce char est dédié à Dollard et à ses braves compagnons et représente un demi enclos de palissades. Au centre se trouve Dollard

tenant un drapeau dans ses mains et autour de lui se tiennent ses dix-sept compagnons. A l'arrière du char, la palissade est coupée, afin de permettre à la foule de voir les personnages qui se trouvent en dedans. Le baril de poudre, qui fut sauter le fort défendu par Dollard après trois jours de défense acharnée, est représenté à l'arrière du char. Sur les côtés du char se trouve l'inscription: "Dollard et ses compagnons." Ce char figure dans la section St. Louis.

LE CHAR DE NOS DECOUVREURS

Char riche, orné de draperies et de peintures dans sa partie basse. Il est surmonté d'un dais supporté par 4 colonnes décorées avec goût. Sur le dais est une petite barque avec voiles déployées (allégorie des voyages.) Six personnages, en costumes historiques, représentant les différents découvreurs les plus célèbres, tels que Laverandrie, Lasalle, Franchère, etc. Ce char figure dans la section St. Jean-Baptiste.

A NOS MISSIONNAIRES.

Le corps du char représente un monticule sur le sommet duquel se dresse une église: symbole des travaux des missionnaires. Autour de l'église, il y a des croix, des fleurs, verdure, etc.; à l'avant et à l'arrière, des drapeaux aux couleurs pontificales et nationales sur lesquels sont inscrits les noms des principaux missionnaires. Sur les deux flancs du char, des bannières, "A Nos Missionnaires." Ce char est construit par la section St-Paul.

CHAR INDUSTRIEL.

Enorme char dont le bas est orné de drapeaux aux couleurs riches et voyantes, et sur lequel se trouve un piédestal où se groupent divers personnages représentant les industries premières, telles que l'agriculture, Le fer, le bois, la pierre, le papier, le cuir, et les tissus sont représentés par une femme en riche toilette; elle tient à la main quenouille et fuseau. Aux quatre angles, sont de riches draperies, reliées à la colonne par des banderoles de couleurs. Le toit est d'une richesse excessive. Il est surmonté d'une niche qui est le signe de toutes les industries. Il est orné de plumes, franges, guirlandes, couronnes, bannières, etc. Le tout a une apparence grandiose. Il est construit par la section St Jacques.

DUVERNAVY

Ce char est construit d'une manière toute spéciale; comme les autres, le bas est orné de draperies, de feuilles d'érable, etc. Dans le milieu du char, sur un piédestal, s'élève le buste de Duvernay, le fondateur de la St Jean-Baptiste. Il est de grandeur héroïque et fait un très bel effet. Aux quatre coins du piédestal sont des couronnes d'immortelles; au-dessous est gravé, en lettres d'or, le mot "Duvernay"; aux quatre angles s'élèvent des colonnes, avec des chapiteaux avec feuillures d'érable. Sur ses chapiteaux sont des huttes avec castors, autour desquelles sont des drapeaux aux couleurs nationales. Sur chaque colonne sont des lauriers avec de fortes liasses de journaux, qui rappellent leur fondateur. L'écusson de la province de Québec est au centre du char. Guirlande de fleurs, drapeaux, etc. Il figure dans la section Notre-Dame.

LE SAINT JEAN-BAPTISTE

Char de forme élégante, surmonté d'un dais supporté par quatre colonnes. A ce dais, se fixe une large tenture supportée à l'avant par deux lances. Sur le devant du char, nous remarquons une hutte énorme avec castor au-dessus. Sur les deux flancs du char, à l'arrière, on aperçoit les écussons de la St Jean-Baptiste. Le petit St Jean-Baptiste est placé à la partie la plus apparente du char. En arrière, on remarque taillis, bannière aux couleurs nationales.

Ce char est construit pour la section du Sacré-Cœur. Tous les plans de ces chars allégoriques ont été conçus par M. L. P. Hébert, à la demande du comité de la procession.

ARCS DE TRIOMPHE

RUE SAINT-LAURENT

Entre la rue Craig et la rue Dorchester, la rue St-Laurent est ornée, en outre des drapeaux, des tentures et des décorations de verdure dues à l'initiative privée, de 16 tours régulièrement espacées, deux à deux, dans 8 carrees et 8 rondes, alternant. Les deux tours, au coin de la rue Craig, portent les statues de St-Jean-Baptiste et de St-Joseph avec devises: "Patrie et Religion" et "L'union fait la Force."

Les tours carrées portent des drapeaux, les autres tours rondes portent les bustes de Jacques-Cartier, de la sœur Bourgeois, de Mgr Bourget, de Mgr Taché, de sir Georges Cartier, avec les inscriptions: "Foi et Vaillance," "Foi, Espérance et Charité," "Vertu et Probité," "Franc et Sans Dol," "Carillon et Chateauguay," "Canada, mon Pays, mes amours," "Vive la Canadienne," "Rien n'est plus beau que la Patrie," "L'Agriculture, l'Industrie et le Commerce," "1834-50-1884."

Au coin de la rue et du marché St-Laurent, une arche de verdure est élevée, avec un dôme au centre, et deux petites tourelles, une de chaque côté. L'élévation est de 75 pieds, non compris le mât qui a 15 pieds de plus. Les petites tourelles sont à une hauteur de 50 pieds. Au centre, à la base du dôme, se lit l'inscription: "Vive le Roi!"

Au coin de la rue St Laurent et de la rue Ste Catherine, un magnifique arc de triomphe est élevé, couvrant le croisement des deux voies. Quatre pilastres de verdure soutiennent une plateforme au centre de laquelle s'élève un dôme, surmonté du drapeau tricolore. Ça et là, des inscriptions de circonstance.

RUE SAINTE-CATHERINE

Un peu au-delà de la rue St Dominique, vis-à-vis le magasin de M. A. Quesnel, s'élève un élégant arc de verdure; deux piliers percés de portes pour la circulation des passants, supportent une frise crénelée sur laquelle on lit: "Vive le Canada, notre beau pays." La croix surmonte le tout.

Entre la rue St Constant et la rue Ste Elizabeth, les deux côtés de la rue sont ornés de drapeaux, des banderoles traversant la rue et portant des inscriptions patriotiques.

Ensuite, il faut aller jusqu'à la rue St André pour trouver un arc. Là et au coin de la rue Jacques-Cartier, s'élèvent des arcs de verdure d'un bel effet, pavés aux couleurs françaises, anglaises et américaines.

Au coin de la rue Anherst s'élève un arc de triomphe grandiose; quatre piliers massifs surmontés de tourelles sont placés aux quatre coins du carrefour. Une plateforme les réunit; au centre, un dôme, d'où se détache une colonne élancée et élégante, richement décorée.

A la rue Wolfe, un arc de dimensions et de formes à peu près semblables, décoré avec abondance et même profusion.

Au-delà de la rue Montcalm, un arc de triomphe moins grandiose mais très élégant; deux tours carrées soutiennent la traverse, sur laquelle s'élève une tour octogone. Le drapeau tricolore flotte à tous les sommets; des faisceaux des trois drapeaux français, anglais et américains, sont suspendus partout. Les huit pans de la tour centrale portent la feuille d'érable et le castor. On y lit les inscriptions suivantes, d'un côté: "Bienvenue à tous nos compatriotes," de l'autre: "O Canada, mon pays, mes amours!"

On y voit aussi les noms des plus glorieux de nos morts: Champlain, Plessis, Maisonneuve, Montcalm, Cartier, Papineau, Lafontaine, Morin, etc.

A la rue Visitation, un autre arc de proportions colossales. Les quatre piliers carrés sont percés de portes en ogive; le gothique domine dans toute l'ordonnance. La plateforme est surmontée d'un dôme qui s'élève à 60 pieds du sol, et sur lequel se dresse un mât de 15 pieds. Le diamètre de la lanterne est de 12 pieds.

Sur l'architrave, on lit: "Ludger Duvernay," "50," "T. J. Loranger."

Ca et là des inscriptions: "Vive la Canadienne," "Nos institutions, notre langue et nos lois," etc.

Nous arrivons maintenant au chemin Papineau. Sous les ormes immenses, on a fait deux colonnades en verdure, de chaque côté de la rue.

Revenons maintenant vers l'Ouest avec la procession. Vis-à-vis l'Académie Commerciale, s'élève un arc de triomphe en verdure, portant au centre un tableau représentant un navire voguant à pleines voiles, symbole du commerce. Ce tableau de 9 pieds sur 6, produit un bel effet.

RUE SAINT-ANTOINE.

Nous allons ensuite au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue des Seigneurs, où M. J. B. Biron a élevé un bel arc de triomphe de verdure, orné de drapeaux.

RUE DES SEIGNEURS.

Au coin de la rue des Seigneurs et de la rue Bonaventure, s'élève un autre arc de triomphe élégant et bien disposé.

RUE SAINT-JOSEPH.

En arrivant à la rue Notre-Dame, autrefois St-Joseph, on se trouve en face d'un arc à deux façades, l'une dans le sens de la rue des Seigneurs, l'autre dans le sens de la rue Saint-Joseph. Toutes deux sont la reproduction fidèle de la chapelle de Bonsecours, la première église construite à Montréal. C'est le même dessin que le char qui représente le même sujet.

Aux coins des rues Richmond, Aqueduc, Versailles et de la Montagne, s'élèvent des arcs de triomphe qui font honneur au patriotisme des habitants de ces localités.

Devant le magasin de M. E.-A. Martineau se trouve un arc qui mérite une mention spéciale; quatre piliers octogones de 22 pieds de haut supportent une plateforme surmontée de trois dômes superposés; des guirlandes de fleurs courent dans toutes les directions; des

qui siègerait en permanence et duquel les Canadiens, tant ceux de la Province de Québec que ceux de l'étranger, pourraient obtenir les renseignements nécessaires, soit sur les localités où ils désireraient se fixer, soit sur le nombre de leurs compatriotes qui les habitent et les avantages qu'ils pourraient y rencontrer, sous le rapport religieux, national, intellectuel, industriel, commercial et agricole. Les questions se rattachant à l'agriculture, la colonisation et le repatriement seraient le sujet d'études spéciales, et à l'aide des statistiques et des documents officiels, ainsi que des renseignements particuliers, elles deviendraient d'une mise en pratique facile et à la portée des besoins d'un chacun.

Chaque société agréée serait tenue de contribuer, tant pour son bénéfice personnel que pour celui de l'association générale, à ce travail qui, bien dirigé et sous la direction d'un comité spécial étendant aussi son action sur le journal, produirait alors des résultats étonnants.

Les élections des officiers généraux se feraient annuellement; et, à tour de rôle, chaque district de la Province de Québec, de même que les Etats de la Nouvelle Angleterre, ceux de l'Ouest, les Provinces d'Ontario, de Manitoba, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse, auraient l'honneur de compter parmi les leurs, le Président Général de la grande Association.

C'est dans la partie du pays qui posséderait le Président Général, que se ferait cette année-là la célébration officielle de la fête nationale.

profusions de drapeaux flottent au vent. Au sommet, on trouve St-Jean-Baptiste, et ça et là des portraits de canadiens marquants.

Programme des Fêtes Nationales
VUE D'ENSEMBLE

LE 24 JUIN — MARDI.
Notre belle fête nationale sera inaugurée, dès mardi, le 24 juin, par une basse-messe dite en plein air, sur le Terrain de l'Exposition (Avenue Mont-Royal, Mile-End).

LE SOIR — MARDI.
A huit heures précises, à la salle Académique du Gesù, aura lieu l'ouverture solennelle du grand Congrès National.

MERCREDI, LE 25 JUIN — GRANDE PROCESSION NATIONALE.
LA PROCESSION organisera ses rangs sur le Champ de Mars, cet immense terrain bordé d'arbres et sis entre l'Hôtel-de-Ville et le Palais de Justice d'un côté, la rue Craig de l'autre.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

LA PROCESSION laissera le Champ de Mars, se dirigera par la rue Craig jusqu'à la rue St Laurent.

O Grand Prévost de Normandie, M. St Germain. Armes de Normandie.
O O O O 20 Chevaliers : MM. St Maurice, Roy, Tessier, Richard, Trudeau, St Pierre, Versailles, Perrault, Roussin, Richard, Delorme, Pellet, Vallières, Vincent, Leroux, Tessier, Leroux, Lagarde, Deslauriers, Quevillon.

O Chevaliers et Maison du Roi : MM. Grenier, Brosseau, Cap, Giroux, Maurice, Beaudry, Joubert, D. Laurent, Cusson, O. Rolland, Rey, Bourgois, G. Demers, Mercier, De Lorimier, Amiot, Carrière, Racine, Beaucaux, Lené.

O O Chevaliers : MM. Demers, Dufort, marchand, Chevalier.
O O O O Chevaliers : MM. Demers, Dufort, marchand, Chevalier.

LES ARMURES.

Voici une description complète de toutes les armures des temps de la chevalerie commémorées par la cavalcade.

L'usage des armes défensives, comme le casque, le bouclier, et la cuirasse, a existé dans tous les temps et dans tous les lieux; mais parmi les peuples anciens, aucun n'a connu l'armure compliquée qui a été à la mode, pendant plusieurs siècles dans les armées européennes.

Une armure de pied en cap se composait des pièces suivantes : le Casque ou le Heaume; le Gorgerin, lames articulées qui entouraient le cou et joignaient le casque à une pièce appelée Housse-col qui protégeait le haut de la poitrine; la Cuirasse qui enveloppait tout le corps; les Brassards en lames de fer articulées, surtout aux coudes, pour garantir les bras; les Cuiettes, appelées primitivement plaques de coude, pour protéger cette dernière partie; les Epaulières qui couvraient le point de jonction des brassards et de la cuirasse; les Gantelets qui étaient de peau de buffle, recouverte de lames de fer articulées; les Faltes lames mobiles qui pendaient de la cuirasse sur le bas ventre et auxquelles étaient fixées de grandes pièces tombant sur le haut des cuisses et appelées Tasses, Tuiles ou Tassettes; les Cuisards, qui protégeaient le devant de la cuisse chez les cavaliers et le devant et le derrière chez les fantassins; les Grèves nommées d'abord bottes de fer qui enfermaient la jambe et qui se joignaient aux cuissards par des articulations couvertes par les Genouillères; et les Solejets lames de fer articulées qui enveloppaient le dessus du pied.

En outre, la monture du cavalier portait elle-même une armure particulière consistant dans les pièces suivantes : le Chanfrain qui garantissait le devant de la tête, le Housse-col qui couvrait le dessous du cou; le Manefaire qui défendait le dessus du cou; le Gorgerin qui faisait le four du poitrail et se joignait à la selle par les deux bouts; les Flancars, Flancois ou Flanchis qui couvraient les flancs, et la Croupière qui enveloppait toute la partie postérieure de l'animal; l'ensemble des pièces de l'armure du cheval se nommait Barde.

MERCREDI SOIR. — 25 JUIN.
Le soir, sur le Terrain de l'Exposition, au même endroit où la foule, le jour précédent, aura assisté à la messe, auront lieu les carrousels et les tournois dont voici le programme :

Programme des Carrousels et Tournois, Mercredi, à 8 heures, p.m., et Jeudi, à 3 heures, p.m.

CARROUSEL.
10 Défilé général, autour de la piste, de tous les cavaliers.
20 Formation des quadrilles. Les 32 cavaliers se forment en quadrilles de 4 pelotons de 8, et commencent les figures indiquées, se groupant et se divisant selon les règles avec des allures diverses, au pas, au trot et au galop.

TOURNOI.
10 LE JEU DE BAGUE. — Les baguiers, au nombre de 3, sont établis en face des tribunes, les cavaliers partent au galop de leurs chevaux et armés de lances sans lanière, cherchent à détacher successivement les 3 bagues; on fait recommencer l'épreuve aux vainqueurs pour arriver à n'en laisser qu'un seul.

20 LA QUINTAINE. — La quintaine est une sorte de mannequin grossier que l'on dispose au haut d'un poteau, où il tourne sur un pivot en telle sorte que le cavalier qui, avec la lance, n'adresse pas au milieu de la poitrine, mais aux extrémités, le fait tourner. Or, comme le mannequin tient dans chacune de ses 2 mains un bâton, il en frappe celui qui a mal porté son coup.

30 LE BEOURD. — Bécorder c'est se battre pour rire, et le beourd c'est l'écriture à cheval. On s'apparie deux par deux, on se jette l'un sur l'autre, on fait tourner les destriers, sur eux-mêmes; on les lance, on les arrête court et l'on brise joyeusement sa lance contre l'écu de son adversaire.

40 INVESTITURE ET CREATION DE CHEVALIERS. — Avec le cérémonial antique et dans lequel les consacrateurs se partageront la besogne : l'un chaussera les éperons au récipiendaire, l'autre lui remettra ses insignes qu'un page apportera sur un coussin de velours, un autre seigneur donnera la paumée. Le roi recevra son serment de féauté et tirant son épée, il en frappera l'épaule du nouvel adoubé, en lui disant : au nom de Dieu, de la Ste Vierge et de Monseigneur de St Denis, je te fais chevalier; un page amènera au nouveau chevalier le beau cheval fougueux sur lequel il s'élancera au bruit des acclamations et de fanfares guerrières.

50 DISTRIBUTION DES DIPLOMES DE CHEVALERIE PAR LE ROI ST LOUIS ET SA COUR. — Chaque membre de la cavalcade recevra un diplôme de chevalerie spécialement gravé au burin pour la circonstance.

60 GRAND DÉFILÉ FINAL AU PAS AUTOUR DE LA PISTE, PAR TOUS LES MEMBRES DE LA CAVALCADE AU SON DE LA MUSIQUE. — St. Louis, précédé de son cortège de Seigneurs, barons et ducs, et entouré de pages, suivra la procession sous un dais fleurdelysé.

70 L'APOTHEOSE. — Après quelques minutes d'intervalle, les chevaliers se rangeront auprès de l'estrade sur laquelle sera le trône de St Louis, ce trône sera resplendissant de lumière et éclairé avec des feux de Bengale.

LE 26 JUIN. — JEUDI.
LE MATIN.

Deuxième séance du Congrès National, à 9 hrs. et demie de l'avant-midi.
Sujet : INTERETS NATIONAUX ET SOCIAUX.
Développements. — 10. Nos droits et nos devoirs.
30. Nos droits reconnus par les capitulations de Québec et de Montréal, le traité de Paris, l'acte de Québec et les diverses constitutions subséquentes, comprenant la constitution fédérale; les droits qui sont inhérents à la qualité de sujet britannique, et les devoirs qui sont la corrélation de ces droits.

40 Le système représentatif, le gouvernement responsable. l'autonomie provinciale, la liberté des cultes et la liberté bien entendue de la presse.
50 Notre langue, nos institutions et nos lois;
60 La nécessité de perpétuer par des monuments, des inscriptions et des statues, la mémoire de nos grands hommes et les faits glorieux de notre histoire.

Orateurs inscrits : Les honorables MM. F. X. A. Trudel, H. Mercier, Jos. Royal, Son Hon. M. B. A. T. de Montigny, et M. S. Pagnuelo, Ecr. C. R.

PROMENADE SUR LE FLEUVE.
Le même jour, à dix heures de l'avant-midi, grande procession en bateaux à vapeur. Le prix général est de 25 centimes par tête, excepté à bord du "Canada".

LE SOIR.
LE BANQUET
dans la salle du grand hôtel Windsor.
Voici les noms des personnes qui ont consenti jusqu'à ce jour, à porter la parole au banquet.

La santé du Canada sera proposée par Aldéric Ouimet, M.P.; y répondront sir Hector Langevin et l'honorable M. Laurier.
Au clergé, par l'honorable Gédéon Ouimet; réponse par MM. les abbés Sentennes et Daury.

Le jour que nous célébrons, par l'honorable T. J. J. Loranger, réponse par l'honorable M. Chapleau et l'honorable juge Sicotte.
La province de Québec, par l'honorable C. J. Coursol; réponses par l'honorable juge Routhier, les honorables MM. Tailleur et Mercier.

La France par M. L. Fréchet; réponses par M. le comte de Sennaisons et M. C. O. Perreault.
Les Etats-Unis, par M. H. Beaugrand; réponse par M. le consul-général Stearns.

Les Canadiens des Etats-Unis et les Acadiens, par M. J. Tassé, M.P., réponse par l'honorable P. A. Landry et M. Ferdinand Gagnon.
Les sociétés-sœurs par M. T. C. Casgrain; réponses par les présidents des divers sociétés.

La presse, par M. Amyot, réponses par MM. Tarte et Provencher.
Les dames, par M. H. Bergeron, M.P.; réponse par M. A. Cristin, etc. etc.

LE 27 JUIN, VENDREDI, LE MATIN.
Troisième séance du Congrès National, à 9 1/2 heures.
Cette séance sera consacrée exclusivement aux Acadiens et aux Canadiens émigrés.

Projet d'organisation de toutes les sociétés St Jean-Baptiste en une société générale, sous une forme fédérative, chaque société devant conserver son caractère particulier et son autonomie.
Orateurs inscrits : Les honorables MM. T. J. J. Loranger, P. A. Landry, Ferd. Gagnon, l'abbé Boier, le Dr Archambault, (Holyoke); le Dr Archambault, (Woonsocket); M. Desmeulle, (St-Louis), et le Dr Martel.

Quatrième séance du Congrès National, à 8 heures du soir.
Sujet : COLONISATION, EMIGRATION, REPARTEMENT, AGRICULTURE.
Orateurs inscrits : M. le curé Labelle, le R. P. Resther, Dr Duhamel, M.P.P., et Horace Archambault.

LE 28 JUIN — SAMEDI.
Cinquième et dernière séance du Congrès National, à 9 1/2 heures de l'avant-midi.

Sujet : INTERETS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES.
Tournoi littéraire en prose et en vers. Pièces de circonstance.
Discussion : Les sciences, les arts et les lettres.

Développements — Le Notre littérature nationale;
20 Perfectionnement de l'instruction publique et en particulier amélioration de la condition de l'instituteur;
30 Etude de notre histoire;
40 Encouragement des études propres à favoriser notre commerce, nos industries et nos manufactures;

Orateurs inscrits : L'hon. F. G. Marchand, M. Faucher de St Maurice, L. P. Lemay, Alp. Lusignan, l'abbé Lafamme, Nap. Legendre, Dr Lachapelle et J. C. Fiset.

SECTION D'HOCHELAGA.
Bannières, corps de musique, char allégorique : "Le Roi François Ier envoyant Jacques Cartier à la découverte de nouvelles terres.
Délégations d'Essex, Amherstburg, Pointe aux Roches, Paincourt, Pointe aux Trembles, Longue Pointe, Cohoes, Champlain, Détroit, Whitehall, Bay City, Saginaw, Berthier.

SECTION SAINT-CHARLES.
Bannières, corps de musique, char allégorique : Grande Hermine.
Sociétés invitées : En corps : Millebury, Nashua, Lewiston.
Délégations d'Indian Orchard, Pittsford, Biddford.
Les citoyens de St Charles. Le comité exécutif de la section et M. le Dr Leblanc, président.

SECTION SAINT-HENRI.
Bannières, corps de musique, char allégorique : Première maison.
Sociétés invitées : En corps : Lachine, St-Colomb de Sillery.
Délégations de Rochester, N.Y., Chicopee Falls, Putnam, Chicoutimi.
Les citoyens de St-Henri. Comité exécutif de la section et le président, M. le Dr Lanctot.

SECTION NOTRE-DAME DE TOUTES GRACES.
Bannières, corps de musique, char allégorique :
Sociétés invitées : Les citoyens de Notre-Dame de Toutes Grâces. Le comité exécutif de la section et M. Descairies, président.

SAINTE-BRIGIDE
Bannières, Corps de musique, char allégorique : Champlain. Sociétés invitées : En corps : Glens Falls, Lynn, Burlington, St Jean.
Délégation : Burlington, Montpellier, Williamantic, Lawrence, Rutland.
Les citoyens de Ste Brigide, le comité exécutif de la section et M. A. Chabot, président.

SAINTE-VINCENT DE PAUL
Drapeaux, Porte drapeaux, musique : "Union Musicale." Char allégorique : (M. de Maisonneuve) traîné par 6 chevaux avec palefreniers en costumes, escorté par l'état-major du 66e bataillon de Beauharnois.
Les ouvriers de St Vincent de Paul, le club de balle Ste-Marie, la Congrégation des hommes, avec drapeaux. Sociétés invitées : En corps : Prescott, Valleyfield, New-York, Worcester, Hull, Boucherville, Muskigo.
Les paroissiens, M. de Montcalm et ses officiers tous en costumes, au nombre de vingt-neuf.
Délégation, Troy, Brooklyn, Southbridge, Woonsocket, St Zotique, Rimouski, Calumet, Baltic, South Bend.
Les invités. Les officiers de la section et M. J. U. Emond, président.

COTEAU SAINT-LOUIS
Bannières, corps de musique, char allégorique : Dollard. Sociétés invitées : En corps : Vergennes, Cornwall, Néché.
Délégations : Salem, Rochester, Danversville, Charlesbourg, Spennung.
Les paroissiens, les officiers du comité exécutif de la section, M. J. Leduc président.

COTE SAINT-PAUL
Bannières, musique de Central Falls, char allégorique : (les anciens missionnaires). Sociétés invitées : En corps : Hudson, Concord, Central Falls.
Les paroissiens, les officiers du comité exécutif de la section et M. le Dr Aubry, président de cette section.

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Bannières, musique, char allégorique : Nos découvreurs. Sociétés invitées : En corps : Boston, Meriden, Ste-Marie de Monnoir, Manchester.
Délégation : Albany, D. Syracuse, Ware, Boston, Champlain, Salaberry.
Les paroissiens, le comité de la section, et M. Champagne, président.

SAINT-JOSEPH
Bannière, musique, les paroissiens, la nouvelle société St-Vincent-Martyr, le char allégorique de Salaberry et son état-major, le club des Voltigeurs, les Moutiers. Sociétés invitées : En corps : Westborough, South Bend, Oswego, Lowell, Prescott, Mégantic.
Délégations : Lowell, Holyoke, Wenoosky, Chicago, St. Joseph de la Beauce.
Le chœur des Montagnards, le comité de la section et M. I. A. Beauvais, président.

SAINT-JACQUES
Bannière, musique de Fall River, char allégorique : Char Industriel. Sociétés invitées : En corps : St Laurent, Sherbrooke, Québec, Ottawa, Sorel.
Délégation, Westblyston, Swanton, Concordia, St-Sauveur, St-Césaire, Ancienne Lorette.
Les Peintres, les Ferblantiers, les Ouvriers en Fer, les Tailleurs de Pierre, les Briquetiers, les Menuisiers, les Meubliers, les Cordonniers, les Typographes, les officiers de la Croix, la Congrégation des Jeunes Gens, le Comité de Régie et M. G. Boivin, président.

NOTRE-DAME
Bannière, char allégorique : Duvernay. Corps de musique de Plattsburg, Association St Jean-Baptiste de Plattsburg, section des Selliers, section des Bouchers, Association St Jean-Baptiste de Longueuil, Association St Jean-Baptiste de Richmond, Société Littéraire de Laprairie, Union des Commis-Marchands, Cercle Artistique Franco Canadien, le Club Canadien, Corps de Musique de Trois-Rivières, Association St-Jean-Baptiste des Trois-Rivières.
Délégations : de South Adams, de Manteno, de Portland, Pembina et de Shédiac.
Les Citoyens, les Médecins, les Notaires, le Bureau et le Comité Général.

SACRÉ-CŒUR
Bannière, musique "l'Harmonie," les boulangers. L'Union Saint Joseph; la congrégation des jeunes gens, la société Saint Vincent de Paul. La musique de St Hyacinthe. Le club de raquettes, les trappeurs, ceux des Trois-Rivières et de Beauharnois.
Sociétés invitées : En corps : St-Hyacinthe, Chambly, St-André Avelin.
Délégations : Fall-River, Samcook, Bourbonnais, Grove, Manville, St-Thomas de Pierreville, Granby.
Le char allégorique du petit St-Jean-Baptiste, traîné par six chevaux blancs.

Les invités de cette sections prendront le déjeuner, le matin de la procession, à l'église Ste-Brigide.
PRÉSIDENT, CITOYENS INVITÉS.
A la suite de toutes ces sections viennent les invités de l'association St-Jean-Baptiste.

LIEUX DE RÉUNION.
Le lieu désigné à chaque section pour se réunir est comme suit : Le commissaire-ordonnateur-général et son député se placeront en avant de la bannière de l'association, sur le Champ-de-Mars, près de l'Hôtel-de-Ville.

1er La section Ste-Cunégonde se formera sur le Champ-de-Mars, près de l'Hôtel-de-Ville, en arrière de la bannière de l'association, faisant face à la rue Gosford.
2. La section d'Hochelega se formera sur le milieu du Champ-de-Mars, face à la rue Gosford.
3. La section de St-Charles se placera sur le Champ-de-Mars, du côté de la rue Craig face à la rue Gosford.
4. La section de St-Henri se placera sur la rue du Champ-de-Mars, face à la rue Gosford.
5. La section de Notre-Dame de Toutes Grâces sur la rue St-Gabriel.
6. La section de Ste-Brigide se formera sur la rue St-Louis, face à la rue Gosford.
7. La section de St-Vincent de Paul prendra place sur la rue Craig, depuis la rue Sanguinet jusqu'à la rue St-Denis.
8. La section du Coteau St-Louis se placera sur la rue Craig, depuis la rue St-Denis jusqu'à la rue St-Hubert.
9. La section de la Côte St-Paul se placera sur la rue St-Hubert.
10. La section de St-Jean-Baptiste se formera sur la rue St-Denis.
11. La section de St-Joseph se placera sur la rue Sanguinet.
12. La section de St-Jacques, sur la rue Ste-Elizabeth.
13. La section de Notre-Dame, sur la rue des Allemands.
14. La section du Sacré-Cœur, sur la rue St-Constant.
15. Les officiers et invités de l'association St-Jean-Baptiste, sur le Champ-de-Mars, près de la rue St-Gabriel.
16. La cavalcade, se réunira sur le terrain de l'exposition et au premier coup de canon, se mettra en marche et viendra prendre place dans les rangs de la procession à l'endroit ci-dessus indiqué.

BÉNÉDICTION DE LA 1ère PIERRE DU MONUMENT NATIONAL.
La procession reviendra se disperser sur le Champ-de-Mars au point de départ; et tous les figurants sont priés de rester là, pour assister à la bénédiction solennelle de la première pierre du nouveau monument national. Sa Grandeur Monseigneur de Montréal présidera Elle-même, à cette imposante cérémonie.

PROMENADE EN BATEAUX
La procession des bateaux à vapeur aura lieu, jeudi matin, à 10 heures précises.
Les vapeurs suivants partiront de leur quai respectif tel qu'assignés ci-bas à 10 heures a. m.

1. Canada, Quai Bonsecours.
2. Trois-Rivières, do
3. Montarville, Quai Laprairie.
4. Laprairie, do
5. Chambly, Bassin Jacques-Cartier.
6. Terrebonne, do
7. South Eastern, Quai Richelieu au large du Montréal.
8. Berthier, Quai de l'Île.
9. Cultivateur, do
10. Filgate, do
11. Georgianna, Amarré au "Canada."
12. St-François, do do
13. Calumet, do do
14. N. A. Smith, do do
15. Nautilus, do do
16. Vandine, do do
17. Swen, Quai de Jos Vincent.

DÉPART.
Le départ sera indiqué par une fusée à signaux lancée à bord du Canada. Les capitaines sont priés de régler le départ de leur vapeur sur l'ordre numérique tel qu'indiqué sur le programme.

Les parcours de la procession comprendra la descente du fleuve jusqu'à Varennes par le côté nord revenant par le côté sud, donnant aux excursionnistes l'occasion de voir Boucherville, l'Île Grosbois et les charmants paysages de notre beau fleuve.
On pourra se procurer des cartes d'excursion à bord des différents vapeurs.

Le prix d'excursion est fixé à 25 centimes.
Ceux qui désirent aller à bord du Canada pourront se procurer des billets en s'adressant à M. Guillaume Boivin, 42, Place Jacques-Cartier, président de la section St-Jacques.

L'ETENDARD — Seul journal quotidien du matin et du soir. Très grande circulation. Nouvelles de toutes les parties du monde. Rédaction des plus complètes. Ateliers de typographie exécutant toutes espèces de travaux de goût à bon marché.
Abonnement : \$5.00. Edition du soir, un sou le numéro. Hebdomadaire \$1.00. Revue Canadienne \$2.50.
37, rue St-Jacques, Montréal.